



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

maintien de l'ordre lors des manifestations

Question au Gouvernement n° 1767

Texte de la question

MAINTIEN DE L'ORDRE LORS DES MANIFESTATIONS

M. le président. La parole est à M. Gilles Le Gendre.

M. Gilles Le Gendre. Monsieur le Premier ministre, samedi, il n'est pas un Français, encore moins un Parisien, chez qui les 10 000 émeutiers des Champs-Élysées n'aient provoqué la colère et la honte.

Depuis samedi, il n'est pas un commerçant de la capitale qui ne partage le désespoir de ses collègues, dont la vitrine a été brisée, le kiosque incendié, la marchandise pillée. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Frédérique Meunier. Comme tous les samedis !

M. Gilles Le Gendre. Depuis samedi, il n'est pas un instant où vous-même, votre gouvernement et notre majorité, unis derrière le Président de la République,...

M. Pierre-Henri Dumont. Il était au ski !

M. Gilles Le Gendre. ...ne soient tendus vers ce seul objectif : que ces sinistres images ne se reproduisent jamais !

Ces événements sont inédits.

M. Pierre Cordier. Ça fait dix-huit semaines que ça dure !

M. Gilles Le Gendre. Inédits, car il ne s'agit pas d'une manifestation qui dégénère, mais de bandes hyperviolentes qui utilisent les autres manifestants comme boucliers humains. Inédits, car vous avez reconnu des dysfonctionnements dans la police et vous en avez immédiatement tiré les conséquences. Inédits, car ces actes appellent la révision de notre doctrine de maintien de l'ordre pour prévenir les violences et les sanctionner plus lourdement.

Les émeutiers de samedi ont un objectif : abîmer notre pays, diviser sa population, attiser ses peurs, précipiter son déclin, c'est-à-dire le contraire de ce que les Français ont souhaité en s'engageant massivement dans le grand débat national, quelles que soient leurs opinions politiques.

M. Patrice Verchère. Ouvrez les yeux !

M. Gilles Le Gendre. La mission qu'ils nous confient est d'imposer l'ordre contre le chaos, mais aussi de

redonner à notre pays sa fierté, son unité et son esprit de justice.

Monsieur le Premier ministre, notre groupe approuve sans réserve les mesures fortes que vous avez annoncées hier.

M. Claude Goasguen. Lesquelles ?

M. Gilles Le Gendre. Partagez-vous notre conviction qu'elles sont aussi le préalable à l'indispensable apaisement de notre société, sans lequel rien n'est possible ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Comme vous, j'éprouve de la colère et de la consternation face à ceux qui, samedi, ont choisi de casser, de piller, d'incendier, d'exprimer la seule chose qui importait à leurs yeux, c'est-à-dire la violence, et de le faire dans des lieux qui comptent pour nos concitoyens – c'était vrai à Bordeaux et à Toulouse, c'est vrai à Paris.

Cette violence est à bien des égards revendiquée. C'est la raison pour laquelle je ne confonds pas les manifestants qui choisissent de faire usage d'une liberté fondamentale en France – la liberté de manifester pour exprimer des revendications – avec ceux qui viennent dans le seul but de casser et avec pour seule revendication la violence. À ceux-là qui ne sont pas nés la semaine dernière, ni il y a quatre mois, à ceux-là qui sont venus s'infiltrer dans les manifestations dès 2016 lors de la discussion de la loi travail, à ceux-là qui sont venus s'infiltrer puis s'exprimer, si j'ose dire, le 1er mai 2018...

M. Stéphane Peu. Il fallait accepter la commission d'enquête !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. ...à ceux-là, nous devons apporter une réponse d'une très grande fermeté. C'est le sens des mesures que j'ai annoncées hier : l'interdiction de manifester lorsque nous savons qu'une manifestation est susceptible d'accueillir ces casseurs ; la constitution d'unité anti-casseurs, s'appuyant sur les DAR – dispositifs d'intervention rapide – et dotées de moyens supplémentaires, humains – notamment la présence d'officiers de police judiciaire – et techniques, pour interpellier plus rapidement certains de ceux qui se rassemblent.

Je le dis en connaissance de cause, et je suis conscient qu'il s'agit d'un choix fort, nous voulons garantir ou espérer garantir l'ordre public non par des choix statiques mais en allant au contact et en faisant en sorte que ces rassemblements ne puissent même pas se constituer.

Je sais, en disant cela, que j'accrois la pression sur les forces de l'ordre ainsi que leur obligation d'exemplarité. Mais je sais aussi que nous ne pourrions pas répondre à ceux qui viennent exclusivement pour casser en les regardant faire et en espérant qu'il n'y ait pas de blessés ou de morts. Nous devons montrer, et les forces de l'ordre les premières, une exceptionnelle maîtrise. Je leur fais confiance. Je voudrais dire tous mes remerciements et toute l'admiration qui est la mienne aux forces de l'ordre (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR – M. Stéphane Peu applaudit également*), qui ont été confrontées, m'ont-elles dit, à un degré de violence qui dépassait encore ce qu'elles avaient connu le 1er décembre et le 8 décembre.

M. Philippe Gosselin. Alors où sont les mesures ?

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Il faut donc leur donner les moyens juridiques – nous y travaillons – mais surtout opérationnels d'interdire la constitution de ces rassemblements et d'interpeller le plus rapidement possible ceux qui y participent.

Pour le reste, le peuple français n'accepte pas ces comportements ; il est horrifié par ce qu'il a vu. Nous devons donc apporter une réponse politique, non pas à ceux qui cassent et qui font acte de violence car aucune réponse politique ne les satisfera – c'est une réponse de fermeté qu'il faut leur adresser –, mais au peuple français. À l'ensemble de nos concitoyens, nous devons apporter une réponse politique faite de transformation de notre société, en levant les blocages et en corrigeant les dysfonctionnements notamment, faite de justice, d'ambition, de liberté, de protection, et de cohésion. C'est bien l'objectif du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Gilles Le Gendre](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1767

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2019](#)